



Fiche didactique

« Parlons-en ! »

L'aide alimentaire, un panier d'émotions

Organisation de l'aide alimentaire en Belgique

L'aide alimentaire en Belgique repose sur **trois grands piliers** :

1. **Le financement européen (FEAD → FSE+)**
2. **La coordination publique** (SPF Intégration sociale)
3. **La distribution par un réseau d'associations agréées**

À cela s'ajoutent des dispositifs locaux, des dons privés et des récupérations alimentaires.

1. Le cadre légal et financier

1.1. Le principal financement : le FSE+ (anciennement FEAD)

Depuis 2023, le **Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)** est intégré au **FSE+**. Il finance l'achat **centralisé** de produits alimentaires pour la Belgique.

- Le SPF Intégration sociale achète **environ 10 000 tonnes** d'aliments par an (céréales, conserves, lait UHT, etc.).
- Ces produits sont ensuite envoyés vers des **entrepôts régionaux** puis vers les associations distributrices.
- Le financement couvre aussi du matériel (frigos, camions, logiciels de gestion...).

Objectif : **fournir une base alimentaire stable, contrôlée et à grande échelle.**

1.2. Cofinancement de l'État fédéral

Le gouvernement fédéral cofinance une partie de la logistique et de l'achat des denrées.

2. La coordination nationale

2.1. Le SPF Intégration sociale

Il joue un rôle clé :

- il achète les denrées financées par l'Europe ;
- il **agrée** les organisations qui peuvent distribuer cette aide ;
- il organise les appels à projets ;
- il contrôle la qualité, les quotas, la traçabilité et la bonne utilisation des fonds.

2.2. Organisations partenaires (OPA)

Les OPA sont des acteurs nationaux qui gèrent des réseaux locaux. Les principaux sont :

- **Les Banques Alimentaires** (8 banques + Fédération Belge des Banques Alimentaires)
- **La Croix-Rouge**
- **Les Restos du Cœur de Belgique**
- **Œuvres paroissiales / associations caritatives reconnues**

Ces organisations se chargent de **réceptionner, stocker et redistribuer** les produits FEAD/FSE+ vers les acteurs locaux.

3. Les acteurs locaux : les distributeurs

Il s'agit d'asbl, CPAS, épiceries sociales, collectifs citoyens... Environ **650 organisations locales** fonctionnent comme :

3.1. Les points de distribution classique

Les bénéficiaires reçoivent :

- colis alimentaires standardisés (panier de base),
- produits secs, conserves, féculents, lait, etc.

3.2. Les épiceries sociales

Modèle "semi-payant" :

- les personnes en difficulté achètent la nourriture **à très bas prix** (10–30 % du prix réel).
Avantages : dignité, choix, lutte contre le gaspillage.

3.3. Les services communautaires

- restaurants sociaux,
- cuisines de quartier,
- ateliers cuisine,
- distribution de repas prêts à manger,
- maraudes pour personnes sans abri.

4. Les autres sources d'approvisionnement

L'aide alimentaire ne se limite pas au FSE+.

4.1. Les dons des grandes surfaces

Loi facilitant les dons alimentaires → lutte contre le gaspillage.

Exemples :

- Delhaize, Carrefour, Colruyt, Aldi, Lidl collaborent avec les Banques alimentaires.
- Produits proches de la date limite, invendus mais consommables.

4.2. Les collectes alimentaires

- Collectes annuelles des Banques alimentaires,
- Opérations de la Croix-Rouge, Restos du Cœur, etc.

4.3. Récupération locale

- récupération dans les marchés,
- circuits courts,
- dons d'agriculteurs ou surplus de production.

5. Le rôle des CPAS

Les CPAS interviennent à deux niveaux :

5.1. Orientation sociale

Ils identifient les personnes dans le besoin et les orientent vers le bon dispositif.

5.2. Distribution directe

De nombreux CPAS gèrent :

- colis alimentaires,

- épiceries sociales,
- chèques alimentaires,
- cartes électroniques pour magasins partenaires,
- repas chauds.

6. Bénéficiaires et critères d'accès

6.1. Bénéficiaires

- personnes précarisées,
- travailleurs pauvres,
- demandeurs d'asile ou sans papiers (selon associations),
- familles monoparentales,
- personnes âgées isolées,
- étudiants précarisés (selon villes).

6.2. Conditions

Elles varient selon l'organisation, mais reposent souvent sur :

- analyse de situation par un CPAS ou une association,
- seuils de revenus (RIS, GRAPA, etc.),
- vulnérabilité sociale (endettement, rupture familiale...).

7. Problèmes et défis actuels

- **Explosion de la demande** (+20 à +30 % depuis la crise énergétique).
- **Tension sur les stocks FEAD/FSE+** (retards, volumes insuffisants).
- **Gaspillage encore trop important** malgré les dons.
- **Manque de diversité alimentaire** (peu de produits frais).
- **Beaucoup d'associations reposent sur des bénévoles vieillissants.**

8. Schéma du circuit alimentaire

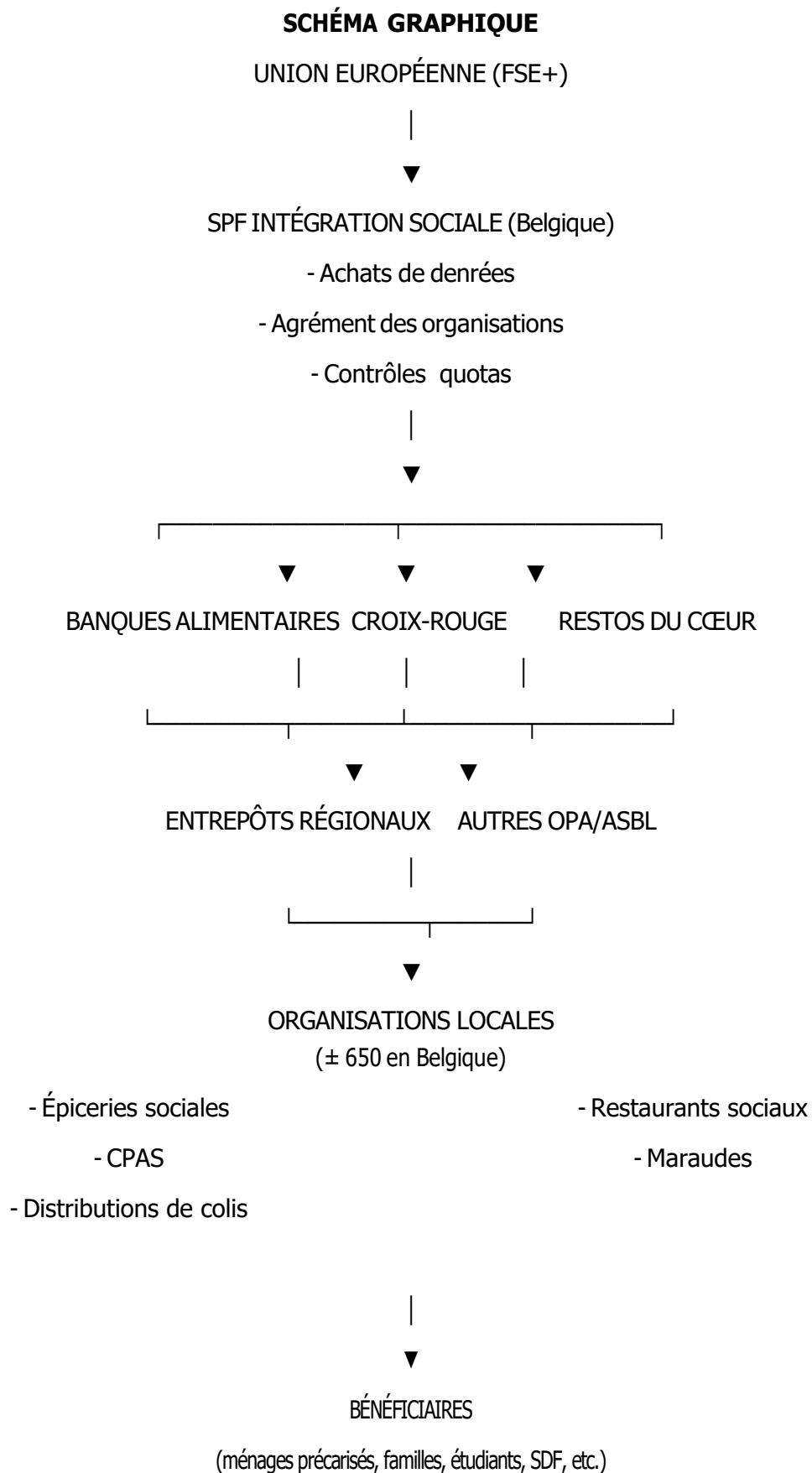
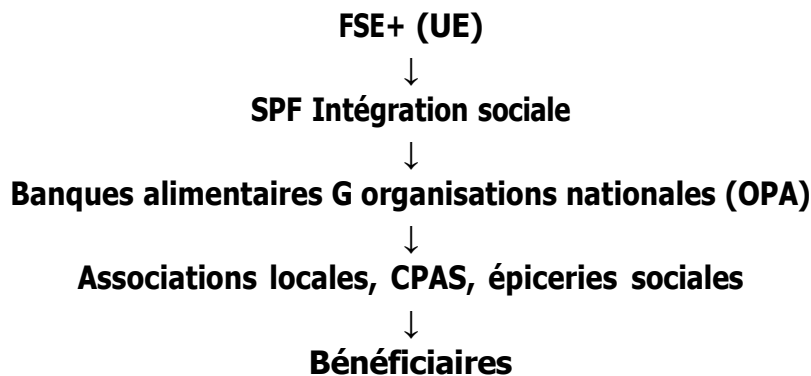


Schéma simplifié du circuit alimentaire



G. ANALYSE CRITIQUE

(Forces, failles, enjeux, perspectives)

Forces

- **Système très structuré** : coordination claire entre UE → État → associations.
- **Large couverture du territoire** : même les petites communes rurales ont un dispositif.
- **Solidarité et bénévolat massifs** : sans les bénévoles, le système s'effondrerait.
- **Diversification des sources** : Europe + dons + collectes + récupérations.

Faiblesses

- **Dépendance au FSE+** : tout retard européen provoque des ruptures de stock.
- **Manque de produits frais** (fruits, légumes, protéines).
- **Inégalités régionales** : la qualité varie fortement selon les territoires.
- **Stigmatisation** : certains bénéficiaires évitent l'aide par honte.

Enjeux actuels

- Explosion de la pauvreté énergétique et inflation → demande accrue.
- Professionnalisation nécessaire de la logistique (chaîne du froid, traçabilité).
- Coordination plus fluide entre CPAS, villes, et ASBL.

Perspectives d'amélioration

- Développer les **cartes électroniques** plutôt que les colis → plus dignes.
- Soutenir les circuits courts (coopératives, agriculteurs locaux).
- Renforcer les programmes anti-gaspillage.

- Former et renouveler le réseau de bénévoles vieillissant.

10. DIFFÉRENCES ENTRE WALLONIE – BRUXELLES – FLANDRE

Wallonie

- Forte présence des **CPAS** dans la distribution.
- Beaucoup d'épiceries sociales communales ou intercommunales.
- Plus grand rôle des petites ASBL locales.
- Réseau rural étendu → défis logistiques (distances, frigos).

Bruxelles-Capitale

- Grande diversité de structures (ASBL, maraudes, collectifs de quartier).
- Public très hétérogène : sans-abri, migrants, étudiants, familles précarisées.
- Concurrence entre organisations mais aussi coopération accrue (hubs logistiques).
- Plus de restauration sociale que de colis.

Flandre

- Secteur très structuré autour des **voedselbanken** (Banques alimentaires).
- Épiceries sociales très développées (modèle "tous ensemble").
- Approche plus professionnalisée et centralisée.
- Beaucoup de partenariats avec les supermarchés et entreprises agroalimentaires.

11. RÉSUMÉ

Organisation de l'aide alimentaire en Belgique – Synthèse

L'aide alimentaire en Belgique repose sur un système **hybride**, combinant financement européen, coordination fédérale et distribution via un réseau vaste d'associations. Le principal financement provient du **FSE+**, anciennement FEAD. Grâce à ce fonds, le SPF Intégration sociale achète chaque année des milliers de tonnes de produits alimentaires qui sont distribués gratuitement à des organisations partenaires agréées.

Le **SPF Intégration sociale** joue un rôle central : il supervise les achats, accorde les agréments, organise la logistique nationale, fixe les règles de distribution et assure les contrôles de conformité.

Les organisations partenaires nationales – notamment les **Banques Alimentaires**, la **Croix-Rouge**, les **Restos du Cœur** – réceptionnent les produits européens dans leurs entrepôts puis les redistribuent vers environ **650 organisations locales** : ASBL caritatives, épicerie sociale, CPAS, restaurants sociaux et initiatives citoyennes.

L'approvisionnement ne repose pas uniquement sur les produits européens. Il inclut aussi des **dons de supermarchés**, de producteurs, d'entreprises agroalimentaires, ainsi que des **collectes nationales** (Banques alimentaires, Croix-Rouge...), et des initiatives de **récupération alimentaire** des invendus.

Les **CPAS** jouent un rôle majeur : accueil social, analyse de la situation financière des ménages, délivrance de colis ou orientation vers des structures partenaires. Certains gèrent aussi des épicerie sociale ou distribuent des chèques alimentaires.

Les bénéficiaires sont des ménages précarisés, travailleurs pauvres, familles monoparentales, personnes âgées, sans-abri ou étudiants en difficulté. Les critères d'accès varient selon les associations, mais sont souvent basés sur les revenus et la vulnérabilité sociale.

Le secteur fait face à plusieurs défis : hausse constante de la demande, difficultés logistiques liées au FSE+, manque de diversité (surtout en produits frais), dépendance aux bénévoles et nécessité de renforcer la lutte contre le gaspillage.

Bibliographie – Style APA (7^e édition)

Sources institutionnelles belges

Banques Alimentaires de Belgique. (2023). *Rapport annuel 2022-2023*. Fédération Belge des Banques Alimentaires.

CPAS de Bruxelles. (2022). *Rapport annuel des CPAS bruxellois*. Fédération des CPAS de Bruxelles.

Fédération des CPAS de Wallonie. (2022). *Rapport social 2022*. Union des Villes et Communes de Wallonie.

SPF Intégration sociale. (2023). *Rapport annuel de l'aide alimentaire en Belgique*. Service Public Fédéral Intégration sociale.

SPF Intégration sociale. (2023). *Guide pratique FSE+ pour les organisations partenaires*. Service Public Fédéral Intégration sociale.

Sources européennes et légales

Union européenne. (2014). *Règlement (UE) n° 223/2014 relatif au Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)*. Journal officiel de l'Union européenne.

Union européenne. (2021). *Règlement (UE) 2021/1057 relatif au Fonds social européen Plus (FSE+)*. Journal officiel de l'Union européenne.

Sources associatives et ONG

Action Vivre Ensemble. (2022). *Étude aide alimentaire - Avent 2022*. Action Vivre Ensemble.

Croix-Rouge de Belgique. (2022). *Rapport d'activités 2021-2022*. Croix-Rouge francophone et néerlandophone de Belgique.

Restos du Cœur de Belgique. (2022). *Rapport activités et bénéficiaires*. Fédération des Restos du Cœur.

Sources régionales et statistiques

IWEPS. (2023). *Indicateurs de pauvreté en Wallonie - Rapport social 2023*. Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique.

Iriscare. (2023). *Rapport sur la précarité en Région de Bruxelles-Capitale*. Iriscare – Service public bruxellois de la Santé et de l'Action sociale.

Statbel. (2023). *Pauvreté et conditions de vie - chiffres 2023*. Statistique Belgique.

Sources académiques et professionnelles

Fédération des Services Sociaux. (2021). *La précarité alimentaire en Région bruxelloise : enjeux, acteurs et perspectives*. Fédération des Services Sociaux.

Van den Broeck, G., C De Tavernier, W. (2021). *Food insecurity and welfare systems in Belgium*. *Revue belge de sécurité sociale*, 63(2), 45–68.

Sources liées à la récupération alimentaire

Foodsavers Vlaanderen. (2022). *Rapport annuel de la récupération alimentaire en Flandre*. Komosie.

Too Good To Go. (2022). *État du gaspillage alimentaire en Belgique*. Too Good To Go Belgique.